

Yves BLEIN
Député du Rhône
Maire de Feyzin

Madame Sandrine LIGOUT
48 rue du Dauphiné
69800 Saint-Priest

N/REF : YB/PO/1434/05/16

Paris, le 18 mai 2016

Madame,

J'ai bien reçu votre « lettre ouverte » du 12 mai dernier dans laquelle vous me demandez plus d'informations sur le livret "*Le temps de dire les choses*".

Comme vous le devinez, ce livret a été adressé, à partir des listes électorales librement accessibles à tout un chacun, au plus grand nombre d'électeurs que les moyens mis à disposition d'un député permettent.

Il s'agissait en effet pour moi de rendre compte de mon travail de parlementaire aux citoyens de la circonscription.

Peut-être cet exercice vous est-il étranger, mais il me semble nécessaire que les élus présentent à leurs électeurs la réalité de leur engagement pour que ceux-ci puissent, lors des élections, voter en toute connaissance de cause.

Il est vrai que les députés de votre parti ne sont guère concernés par cette obligation démocratique, tant leur investissement en commission est, pour reprendre une de vos expressions, « famélique ».

Sans doute sont-ils, comme leurs homologues députés européens, plus attachés aux moyens pouvant être mis à la disposition de votre mouvement pour servir la cause de votre présidente.

J'aurais volontiers échangé avec vous sur mon travail de parlementaire, mais j'avoue n'avoir jamais eu l'occasion de vous croiser lors des nombreuses manifestations publiques organisées à Saint-Priest depuis 2012 auxquelles j'ai participé.

.../...

.../...

J'y ai pourtant régulièrement salué votre ancien camarade, Monsieur André Pozzi, bien que celui-ci ait été exclu de votre mouvement, à votre profit. Contrairement à vous, son intérêt pour la vie locale semble pourtant réel.

Je conçois que vos responsabilités de présidente du groupe Front-National à Saint-Priest, de responsable pour votre parti sur la circonscription et de conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes ne vous laissent désormais que peu de temps.

Je me suis néanmoins assuré que vous recevriez cette publication et que vous pourriez y consacrer le temps pour une lecture attentive ; puisse celle-ci faire évoluer vos convictions !

J'espère enfin que vous ne me tiendrez pas rigueur de répondre à votre lettre ouverte par un courrier dont j'adresse une copie à la presse locale.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de mes sentiments courtois et distingués

Yves BLEIN

